EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux						
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?					
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	Modification simplifiée n°2 du PLU d'Allinges (74200)					

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :				
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?				
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?				

2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable					
Qui est la personne publique responsable ?	Thonon Agglomération – Service Urbanisme – M. Thomas LAROCHE				
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	t-laroche@thononagglo.fr - 04.50.31.25.08				

NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrons joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.

3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?				
Oui	Non	Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours SCOT du Chablais approuvé en 2012 – en cours de révision		

3.2 Voti	re territo	ire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?			
		PLU d'Allinges approuvé le 12 juillet 2016. Cette procédure a fait l'objet d'une évaluation environnementale			
		Objectifs de la Modification simplifiée n°2 du PLU d'Allinges			
		- Modification de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n°5 « La Fortune			
		Est »:			
		 Prise en compte d'une meilleure intégration des différents types d'habitats 			
		 Renforcement de la mixité sociale sur la zone à urbaniser 			
		Le périmètre d'aménagement de l'OAP n°5 reste inchangé.			
Oui	Non	 Modification de la part de mixité sociale et de la typologie des LLS dans le règlement et les OAP 			
		- Modification du zonage sur le secteur de Noyer, passage d'une zone UB en zone UA			
		Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution)			

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?				
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	4 364 (données Insee 2015)			
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	15 km²			
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?				
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. Annexe à joindre: document graphique du plan en vigueur ou du projet	Surfaces U : 277 hectares Surfaces AU : 13 hectares Surfaces A : 678,16 hectares			

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme?

Annexe à joindre: pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale); pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

Annexe à joindre : arrêté de prescription joint au dossier

Nécessité de mettre en cohérence les éléments réglementaire opposables avec les orientations du PADD en matière de production de logements aidés et être ainsi en phase avec la réglementation nationale, notamment la loi SRU

Objectifs de la Modification simplifiée n°2 du PLU d'Allinges

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

- Modification de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n°5 « La Fortune Est » :
 - · Prise en compte d'une meilleure intégration des différents types d'habitats
 - · Renforcement de la mixité sociale sur la zone à urbaniser

Le périmètre d'aménagement de l'OAP n°5 reste inchangé.

- Modification de la part de mixité sociale et de la typologie des LLS dans le règlement et les OAP
- Modification du zonage sur le secteur de Noyer, passage d'une zone UB en zone UA

3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?				
Ou i	Non	Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher crée)		

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?				
	oui	non	Le cas échéant, précisez :	
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		Non		
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		Non	Pas d'enquête publique mais mise à disposition R.153-20 code de l'urbanisme	

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par				
	oui	non	Le cas échéant, précisez	
Les dispositions de la loi Montagne ? http://carto.observatoire-des- territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_m ont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270		non		
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/ Sélection du zonage « Loi Littoral »		non		
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? http://www.gesteau.eaufrance.fr/				
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional		oui	Thonon Agglomération Scot du Chablais	

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?

Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone

OAP n°5 « Fortune Est »

Part des LLS revus dans chacune des OAP Secteur de Noyer représentant 3000 m²

Note de présentation situant le projet

4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet				
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre	Commune péri-urbaine de première couronne			
4.1.1 Si votre projet permet la création de logemer	nts, précisez :			
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/d	Augmentation de 9,59% de la population entre 2010 et 2015			
efault.asp Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ?	Préciser ici (ou en annexe) comment les perspectives démographiques se traduisent en besoin de logements sur votre commune			
Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine? Combien de logements seront réhabilités ?				
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ?				
http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp				
Quel taux de rétention foncière votre projet appliquet-il ? Indiquez le détail du calcul.	Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché			
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	Aucune			
Quelle sera la surface moyenne par logement ?				
Par quels movens prévovez-vous de maîtriser l'enieu	de consommation d'espace ?			

Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace?

Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre

Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :

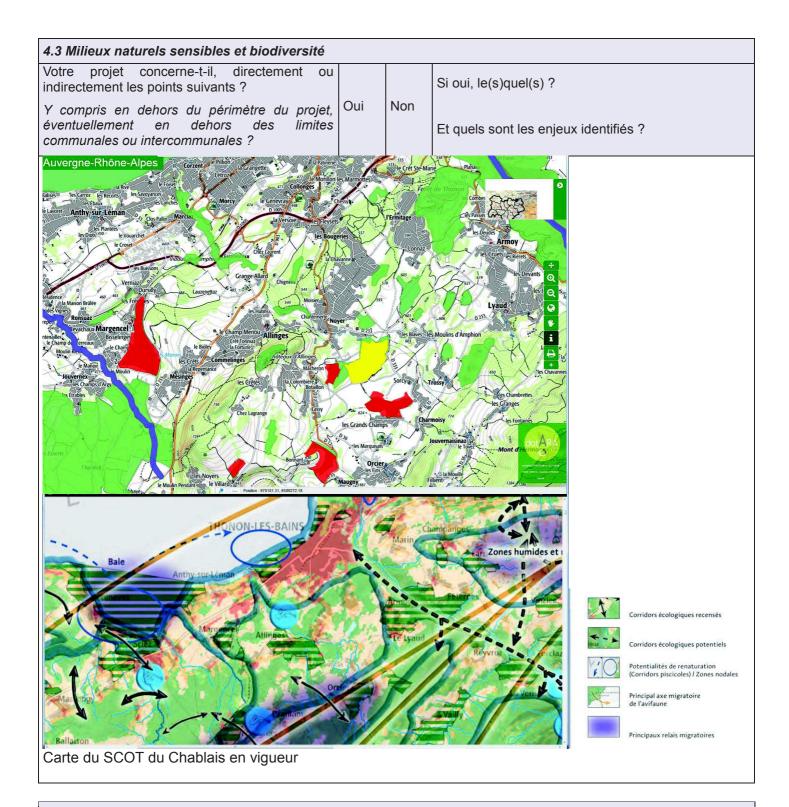
- 1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension
- 2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs
- 3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant
- 4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation
- 5. les objectifs de densité
- 6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN

4.1 Présentation de votre projet	
	és économiques, industrielles ou commerciales, précisez :
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	Précisez les dimensions du projet (surfaces concernées,)
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ?	
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: uluille est leur surface actuelle (occupée et disponible)? uluille quel est leur taux d'occupation?	
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en a	nnexe)

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers					
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ?					
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?		
Des espaces agricoles ?		Non	Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC). Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe		
Des espaces boisés ?		Non	Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ?)		
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?		Non	Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme,)		
Complétez si nécessaire					

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers					

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?			Si oui, le(s)quel(s) ?
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?	Oui	Non	Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ?	Non		Les sites Natura 2000 ne sont pas concernés par la procédure
http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysag e r82.map			
Un parc naturel national ou régional ?		Non	
Une réserve naturelle nationale ?		Non	
Un espace naturel sensible ?		Non	
Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ?	Non		
http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysag e_r82.map			
Un arrêté préfectoral de protection de biotope ?	Non		Il y a un arrêté de biotope sur la commune, mais les secteurs concernés ne sont pas impactés
http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysag e_r82.map			
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?		Non	
Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?			
https://www.eaurmc.fr/		Non	
https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html			
http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html			
Complétez si nécessaire	l	I	



4.4 Continuités écologiques Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques? Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map

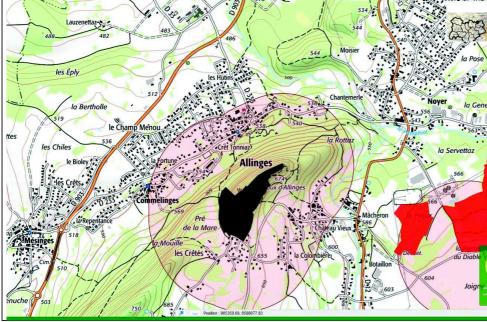
4.4 Continuités écologiques



4.5 Paysage, patrimoine bâti

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?			Si oui, le(s)quel(s)?
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales	Oui Non		Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_pay sage_r82.map		Non	
Site inscrit ou projet de site inscrit ? http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_pay sage_r82.map		Non	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		Non	
Éléments majeurs du patrimoine ? http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/			Châteaux des Allinges sur la commune- le projet concernant l'OAP Fortune Est est concerné par le périmètre délimité des abords de Monument Historique – Châteaux des Allinges
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage?			

Complétez si nécessaire



4.5 Paysage, patrimoine bâti				
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui No	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?	
Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales			Et quels sont les enjeux identifiés ?	

4.6 Ressource en eau Captages					
Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?			
ées et	eaux p	luviales			
	l	l.			
		Si oui, le(s)quel(s)?			
Oui	Non	Et quels sont les enjeux identifiés ?			
	Non				
	Non				
	Non				
	•				
	ées et	Oui Non Non			

4.8 Risques et nuisances				
Votre projet concerne-t-il, directement or indirectement les points suivants ?	ı		Si oui, le(s)quel(s)?	
Y compris en dehors du périmètre du projet éventuellement en dehors des limite communales ou intercommunales		Non	Et quels sont les enjeux identific	és?
Risques ou aléas naturels ?		Non	Exemple: inondations, mouvement de industriels, technologiques, miniers, car	
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?	3	Non		
Nuisances ?		Non	Exemple :sonores, lumineuses, vibrator	res, olfactives
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		Non		
Complétez si nécessaire				
4.9 Air, énergie, climat				
Votre projet concerne-t-il, directement or	J		Si oui, le(s)quel(s) ?	
indirectement les points suivants ?	0	Nan		
Y compris en dehors du périmètre du projet éventuellement en dehors des limite communales ou intercommunales		Non	Et quels sont les enjeux identifie	és ?
Y a t-il une desserte en transport collectif su votre territoire	r Oui		2 lignes des bus urbains thononais	
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		Non		
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE)?		Non		
Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (or projet de PCAET) ?	ı			
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		Non		
Complétez si nécessaire		l	1	
E Appayor (report)				
5. Annexes (rappel)				
Les annexes sont des éléments essentie projet et d'évaluer les enjeux environnem				
pour les cas d'élaboration ou de révision un projet de zonage permettant de visuali				
 pour les procédures d'évolution partiell essentiel de fournir les documents initiau avant/après; règlement avant/après, OAP 	x et de	précis		
Coordonnées de la personne à contacter	Annexe	1 ci-join	te	

	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur					
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration					
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint					
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	Oui (arrêté de prescription de la modification simplifiée n°2)				
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques,)	Oui				
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP,)					
6. Signature du demandeur (personne publique responsable)						
Date : 29/10/2018 Lieu : Ballaison (74140)	NOM LAROCHE Tho Responsable du service Urbanis					